



**RAPPORT SUR LES PROJETS LIÉS AUX  
PLUIES ACIDES PRÉSENTÉ AUX GOUVERNEURS  
DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE  
ET AUX PREMIERS MINISTRES  
DE L'EST DU CANADA**

**Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre  
et des premiers ministres de l'Est du Canada**

*Août 2002*

## **Introduction et contexte**

Le Comité de l'environnement est heureux de présenter le rapport sur les projets liés aux pluies acides à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada. Le présent rapport donne un aperçu des principales réalisations accomplies dans le cadre de la mise en œuvre du *Plan d'action visant les pluies acides* adopté par la Conférence en 1998. Il présente également les priorités du Comité de l'environnement pour la prochaine année.

Les principales réalisations de l'année dernière et les actions recommandées pour la prochaine année permettront aux onze gouvernements membres de la Conférence d'acquiescer des données et informations précieuses qui contribueront à améliorer leur compréhension des pluies acides du point de vue scientifique.

La mise en œuvre des projets liés aux pluies acides incombe au Comité directeur sur les pluies acides, assisté d'un certain nombre de groupes de travail techniques. Le Comité de l'environnement apprécie les ressources humaines et financières engagées par le Comité directeur et les groupes de travail. Le succès de la mise en œuvre du plan n'a été possible que grâce à l'engagement considérable des ressources humaines de la part de chacune des administrations membres.

Le Comité de l'environnement reconnaît également la contribution inestimable, sur le plan des ressources tant humaines que financières, d'Environnement Canada, de l'Environmental Protection Agency des États-Unis, du Service canadien des forêts et du Forest Service des États-Unis. Les organismes fédéraux ont un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de projets environnementaux à l'échelle régionale.

## **Résumé des principales réalisations et priorités**

Le Comité de l'environnement est très satisfait des accomplissements régionaux mis en œuvre par son Comité directeur sur les pluies acides et les divers groupes de travail au cours des 12 derniers mois. Les objectifs fondamentaux décrits dans la résolution 26.3, adoptés lors de la 26<sup>e</sup> Conférence représentaient des défis pour le Comité. Les représentants environnementaux des États et des provinces, de concert avec les milieux scientifiques et les deux gouvernements fédéraux, ont travaillé avec diligence sur ces questions et sont résolus à mettre en œuvre les actions recommandées mentionnées dans le présent rapport.

### **Santé et environnement**

La résolution 26.3 demande à la province de Québec et au Comité de l'environnement d'organiser un symposium sur les impacts des pluies acides et la pollution de l'air sur la santé. Le symposium a eu lieu les 23 et 24 mai à Montréal et s'est avéré un grand succès. Au total, 150 personnes y ont assisté. Le symposium a rassemblé des chercheurs, des experts et des décideurs du domaine de la santé et de l'environnement afin de partager des vues communes sur les enjeux, les problèmes et les défis posés par cette importante question relative à la santé. Les documents présentés et les exposés faits lors du symposium permettront aux États et aux provinces de mieux définir les défis qui doivent être relevés afin de contrer les effets des pluies acides et de la pollution de l'air sur la santé. Les principales conclusions du symposium ont été axées sur les points suivants :

- Les niveaux d’ozone et de particules fines (PM2.5) sont supérieurs aux normes dans plusieurs secteurs de la région des GNA-PMEC;
- Les sources précises de polluants atmosphériques comprennent la combustion du bois, la circulation routière, les industries (chaufferies, fonderies), la nature (feux de forêt) et la pollution à l’intérieur, tels l’usage du tabac, la combustion du bois, les insecticides, etc.;
- Les augmentations de particules et de concentrations d’ozone sont responsables de la hausse du taux de mortalité, des cancers et autres maladies cardiovasculaires et respiratoires;
- Il existe des différences importantes entre les normes et lignes directrices des États-Unis et du Canada sur les polluants atmosphériques.

Le symposium a conclu également qu’on devrait mettre l’accent davantage sur les connaissances scientifiques et la recherche-développement sur les causes, les effets et la relation entre la pollution de l’air et la santé. Les participants ont également mentionné que les États et les provinces doivent collaborer plus étroitement sur la gestion et l’orientation des politiques pour définir des normes de santé communes aux deux pays, adopter des normes et des lignes directrices moins sévères, diffuser des messages conjoints relatifs à la santé et convertir les véhicules à moteur diesel au moteur à gaz naturel ou au moteur électrique.

Lors du symposium, le Comité de l’environnement a reçu un grand nombre de renseignements. Il est déterminé à poursuivre cet objectif à l’échelle régionale afin de mieux comprendre le lien existant entre la pollution de l’air et la santé, de recommander des mesures précises pour freiner les sources de pollution de l’air et d’accroître la sensibilisation du public aux effets de cette pollution sur la santé.

Le Comité de l’environnement reconnaît que les deux gouvernements fédéraux doivent jouer un rôle prépondérant en démontrant la relation existant entre la pollution de l’air et la santé. On estime également que les deux gouvernements doivent prendre des mesures conjointes afin de réduire les émissions qui provoquent les problèmes liés aux particules fines.

### **Intégration des données sur les particules fines**

Tirant profit du succès de la carte de quantité d’ozone en temps réel établie pour la Nouvelle-Angleterre et l’Est du Canada, les États et les provinces ont entrepris, au cours de la dernière année, d’intégrer des ensembles de données sur les particules fines PM2 afin de dresser des cartes en temps réel de PM2.5. La mise en œuvre de ces cartes vise à fournir des renseignements opportuns sur les situations critiques aux autorités sanitaires et au public.

Le Comité de l’environnement, avec l’aide d’Environnement Canada, de la United States Environmental Protection Agency (EPA), et de la Northeast States Coordinated Air Use Management (NESCAUM), ont produit une carte de démonstration en utilisant des données historiques pour démontrer la façon dont la carte sera conçue et comment les données recueillies seront diffusées. On espère que ce projet en ligne sera également retenu comme une priorité pour les États et les provinces pour l’année qui vient.

Étant donné que les cartes en temps réel sont établies d'après des données recueillies à l'échelle de la région, un certain nombre de problèmes se posent pour les États et les provinces, tels les normes de santé et les messages relatifs à la santé. Les deux pays ont différents indices de la qualité de l'air et l'intégration de ces ensembles de données peut poser un problème aux représentants des États et des provinces. Le Comité de l'environnement est déterminé à tout mettre en œuvre pour l'harmonisation des normes de santé, ce qui devrait permettre, en bout de ligne, l'adoption de messages communs relatifs à la santé à l'intention des citoyens de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada.

## **Qualité de l'eau**

La qualité de l'eau des lacs et des rivières dans la région des GNA-PMEC demeure une haute priorité pour le Comité de l'environnement, qui a réalisé deux importants projets qui aideront les États et les provinces à évaluer en détail l'état des lacs et des rivières en ce qui a trait aux dépôts acides.

Le premier projet consiste en des cartes portant sur des charges critiques d'acidité et sur la sensibilité de l'eau dans la région, qui établissent l'excédent de sulfate et de nitrate. Le résultat est une évaluation du niveau maximal de dépôt acide qui n'induit pas de dommages biologiques à long terme pour les écosystèmes sensibles des lacs. L'ensemble des cartes fournit un index de la sensibilité de la surface de l'eau à l'acidification. Ces cartes démontrent qu'il y a toujours des eaux très sensibles dans la région, qui excèdent les taux de charges critiques.

Le deuxième projet ayant trait à la qualité de l'eau des lacs et des rivières de la région est le réseau WARNING (Water Acidity Regional Network to Inform Northeastern Governments). Il comprend des analyses de tendances de plus de 80 lacs et rivières. Les résultats ont démontré que les niveaux de pH, d'alcalinité et de sulfate ont diminué dans la plupart des lacs et rivières.

Suite aux deux importants travaux sur l'évaluation des lacs et des rivières, les États et les provinces sont engagés à évaluer en détail les résultats décrits sur les cartes de charges critiques et les analyses des tendances réalisées dans le cadre du réseau WARNING, afin de recommander toutes actions spécifiques visant à améliorer la santé de nos lacs et rivières. Ces analyses détaillées sont une priorité pour le Comité de l'environnement au cours de la prochaine année.

Le Comité de l'environnement parrainera également une évaluation des effets biologiques de l'acidification au cours de cette même période. Cette évaluation comprendra aussi des critères pour la surveillance biologique permanente, les répercussions biologiques des pluies acides, les niveaux auxquels les espèces subissent des dommages et les niveaux et délais de rétablissement.

## **Cartographie forestière**

Depuis l'adoption du *Plan d'action visant les pluies acides* en 1998, les États et les provinces, avec l'aide des deux gouvernements fédéraux et des milieux scientifiques, ont investi d'importantes ressources humaines et financières dans la mise en œuvre du projet de cartographie forestière. L'objectif global de cette initiative est la mise au point de cartes de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada mettant en évidence les zones forestières les plus sensibles aux dépôts atmosphériques acides. Les zones sensibles sont celles où le dépôt acide actuel ou prévu dépasse le niveau qui assurerait une santé et une productivité durables de l'écosystème forestier pour les diverses associations de terres-végétation en milieu sec de la région.

Des résultats précis ayant trait au projet de cartographie forestière seront produits en deux phases. La première porte sur une étude pilote effectuée sur des sites précis à Terre-Neuve-et-Labrador et au Vermont. Elle fournira des renseignements précieux sur la méthodologie et le processus qui seront utilisés pour la mise en œuvre de la deuxième phase du projet, qui comprend une évaluation de la sensibilité de toute la région à l'étude.

Le groupe de travail sur la cartographie forestière a tenu deux séances de consultation dans les juridictions visées par l'étude pilote afin d'informer les forestiers sur le projet et d'obtenir des suggestions sur certains sujets tels les scénarios de gestion forestière et les méthodes de récolte. Les forestiers des deux juridictions susmentionnées se sont montrés satisfaits des grandes lignes du projet.

Les États et les provinces se sont engagés à produire, dans l'année qui vient, des cartes pour les deux juridictions visées par l'étude pilote. Les cartes serviront de point de départ pour le lancement de la deuxième phase du projet de cartographie forestière. La mise en œuvre de la deuxième phase exigera d'importantes ressources. Les États, les provinces, les gouvernements fédéraux et le milieu scientifique collaboreront pour s'assurer que le projet aille de l'avant. Le Comité de l'environnement reconnaît la précieuse collaboration des deux gouvernements fédéraux pour la réalisation de cet important projet, assurant ainsi la productivité et la santé de nos forêts.

### **Sensibilisation du public et communications**

Les efforts de sensibilisation du public et de communication sur les pluies acides des GNA-PMEC continuent de jouer un rôle critique dans l'accroissement de la sensibilisation du public aux sources, causes et impacts des pluies acides sur les citoyens de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada. Comme prévu dans la résolution 26.3, les ministères de l'Environnement des États et des provinces ont mis en œuvre le *Plan de communication sur les pluies acides*. Ce dernier donne un aperçu d'un nombre d'initiatives que les États et les provinces peuvent entreprendre conjointement ou individuellement afin d'accroître la sensibilisation du public.

Au cours de la dernière année, le groupe de travail chargé de la communication sur les pluies acides a pris une part active à plusieurs activités de sensibilisation du public et de communication. Le rapport *Data Without Borders*, publié lors de la 26<sup>e</sup> Conférence des GNA-PMEC, a fait l'objet d'une vaste diffusion de la part des États et des provinces et a fourni le premier compte public des activités sur les pluies acides des GNA-PMEC.

Au cours de la dernière année, le groupe de travail s'est également penché sur de nombreux moyens de communication, tel des modèles d'annonces télévisées sur les pluies acides que pourront utiliser à leur discrétion les États et les provinces. Dans le cadre de son engagement d'appuyer les États et les provinces afin d'accroître la sensibilisation du public, le groupe de travail produit aussi des cahiers de presse.

Les priorités pour cette année dans le domaine de la sensibilisation du public et des communications porteront sur la diffusion de rapport sur les pluies acides et sur le suivi des actions mentionnées dans le *Plan de communication sur les pluies acides*, adopté lors de la Conférence de 2001. L'une des tâches les plus importantes recommandées est l'aménagement d'un site Web des GNA-PMEC sur l'environnement afin de s'assurer que les rapports sur l'environnement et les produits élaborés sous l'égide des GNA-PMEC soient facilement accessibles au public.

Le groupe de travail des communications continuera de jouer un rôle clé auprès de tous les groupes de travail sur les pluies acides des GNA-PMEC en les appuyant et en les conseillant sur leurs besoins de communications. Les GNA-PMEC pourront ainsi véhiculer un message uniforme lorsqu'ils s'adresseront au public et lors de la publication de rapports et de travaux ayant trait aux pluies acides.

La mise en œuvre des activités de communications sur les pluies acides n'aurait pas été possible sans le soutien financier du département de la protection de l'environnement (DEP) du Massachusetts. Le Comité de l'environnement remercie le Massachusetts de son appui soutenu dans la mise en œuvre de ces projets.

### **Recommandations**

1. Que les GNA-PMEC demandent à au Comité de l'environnement et au Comité directeur sur les pluies acides d'évaluer les recommandations formulées lors du *Symposium sur la pollution de l'air et sur la santé*.
2. Que les GNA-PMEC travaillent de concert avec les gouvernements fédéraux canadien et américain pour :
  - Accroître le financement destiné aux recherches sur la pollution atmosphérique et la santé, tels que les Super Sites et les PM Centers aux États-Unis et l'Initiative de recherche sur les substances toxiques au Canada;
  - Intensifier leurs discussions en vue de l'adoption d'une nouvelle annexe à l'*Accord sur la qualité de l'air* de 1991, établissant des objectifs précis en ce qui a trait aux particules fines;
  - Prendre toutes les mesures économiques possibles afin de réduire les émissions et le transport de polluants atmosphériques qui ont des répercussions sur la santé de la population, ainsi que les impacts sur l'environnement associés aux sources de combustion de combustibles fossiles.
3. Que les GNA-PMEC approuvent l'évaluation des charges critiques et les analyses de tendances des lacs et des rivières de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada et chargent le Comité de l'environnement d'effectuer une analyse approfondie des résultats.
4. Que les GNA-PMEC poursuivent l'intégration des données sur les particules fines afin d'établir des cartes en temps réel permettant de fournir au public et aux autorités sanitaires des renseignements opportuns ayant trait à la qualité de l'air, d'élaborer des normes de santé communes ainsi qu'un message commun en matière de santé.
5. Que les GNA-PMEC approuvent la publication du rapport sur les pluies acides lors de la 27<sup>e</sup> Conférence.